

Groupe Scolaire SAINT-JOSEPH CACHAN

Barème 2026/2027

Côts
Totaux
ANNUELS

Classes MATERNELLES

RELEVÉ ANNUEL

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 390,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 175,00 €

REPAS occasionnel - Compte à charger avant le repas

9,00 €

GARDERIE

FORFAIT annuel (matin et soir)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 569,00 €

MATIN uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 264,00 €

SOIR uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 494,00 €

TICKETS occasionnels par 10

58,00 €

CAISSE SOLIDARITE

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

205 € pour le SECOND ENFANT

890 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

Classes ELEMENTAIRES

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 390,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 175,00 €

REPAS occasionnel - Compte à charger avant le repas

9,00 €

ETUDE SURVEILLEE

FORFAIT annuel (matin et soir)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 678,00 €

MATIN uniquement (garderie)

En 9 fois du 05/10 au 05/06 264,00 €

SOIR uniquement

En 9 fois du 05/10 au 05/06 579,00 €

TICKETS occasionnels par 10

58,00 €

CAISSE SOLIDARITE

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

205 € pour le SECOND ENFANT

890 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

Classes du COLLEGE

PARTICIPATION des FAMILLES

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 400,00 €

RESTAURATION 4 Jours

FORFAIT avec prélèvements automatiques mensuels

En 9 fois du 05/10 au 05/06 1 175,00 €

REPAS occasionnel - Carte à charger avant le repas

9,00 €

CAISSE SOLIDARITE

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 50,00 €

COTISATION APEL

par Famille

En 9 fois du 05/10 au 05/06 24,00 €

BAREMES APPLICABLES en ACCORD avec le CONTRAT de scolarité

REDUCTIONS sur la PARTICIPATION des FAMILLES

215 € pour le SECOND ENFANT

940 € pour le TROISIEME ENFANT ET PLUS

La restauration est payable d'avance en cas de non prélèvement automatique